



Annulation contrat salle de sport

Par **Manue01**, le **16/11/2010 à 12:37**

Bonjour,

Au cours d'une demande de renseignements dans une salle de sport la personne qui m'a reçue m'a proposée une offre Exceptionnelle ! Pour conserver cette offre qui ne durais que jusqu'au soir je devais signer un contrat. Il m'a été précisé que quoi qu'il arrive j'avais 7 jours pour me retracter et que de ce fait je ne prenais aucun risque à réserver cette offre. Ce que j'ai fait ... Après l'envoi d'un recommandé avec accusé de réception dans les délais, cette salle de sport me réclame tout de même l'abonnement sous motif que je n'ais pas été démarchée !

Que puis je faire ?

merci.